

laiterie, que le Canada ne prend qu'une faible part dans ce commerce, et que nous avons besoin d'un système d'entrepôts frigorifiques les plus perfectionnés et les plus complets, ce que nous ne pouvons trouver dans un vieux bateau ; ce système doit être introduit dans un vaisseau neuf. Il était donc très important que ces nouveaux bateaux, fussent munis de chambres froides ; cette amélioration était encore plus nécessaire que la rapidité requise pour le transport des passagers, parce qu'il nous faut de nouveaux bateaux munis de tous les appareils perfectionnés qui ont permis à l'Australie de parcourir 17,000 milles, de traverser l'équateur et d'aller débarquer ses produits en excellente condition en Angleterre. Si malgré cette distance, ces colonies peuvent accomplir une telle chose, pourquoi le Canada doit-il rester en arrière d'elles ? Je dis donc que, sous ce rapport, la conduite du gouvernement mérite d'être censurée, parce qu'il a négligé ce service rapide sur l'Atlantique, lequel est si intimement lié au système des entrepôts frigorifiques et autres industries importantes du cultivateur canadien.

Quant à ce qui concerne le câble sous-marin du Pacifique, autant que j'ai pu le constater, le gouvernement ne s'est pas occupé de la chose. Or, ce projet est pourtant, lui aussi, intimement lié avec nos relations commerciales, tant à l'est qu'à l'ouest. On me dit,—mais le gouvernement le sait encore mieux que moi—qu'une garantie de l'entreprise n'entraînerait probablement aucune dépense, que le câble sous-marin du Pacifique rapporterait suffisamment pour couvrir les déboursés, de sorte qu'il ne coûterait rien au Canada. Mais, quand bien même nous serions obligés de dépenser à cet effet une certaine somme d'argent, cela doit-il nous faire hésiter, surtout lorsque nous prenons en considération l'importance de cette entreprise, tant au point de vue des affaires du Canada, qu'au point de vue, encore plus important, de l'Empire ? Le gouvernement mérite donc encore des reproches sur ce point parce qu'il n'a pas compris toute l'importance de la question.

Je veux maintenant parler aussi brièvement que possible de cette question de la Commission internationale. Avant d'entrer dans la critique des travaux de cette commission, je désire déclarer combien je regrette que l'honorable premier ministre n'ait pas jugé à propos de faire, il y a plusieurs mois, la déclaration qu'il a faite hier soir dans cette Chambre. Il nous a dit, M. l'Orateur, qu'il avait lu, l'automne dernier, dans les journaux, soit au Canada ou aux Etats-Unis, je l'ignore, que lord Herschell avait été accusé d'avoir sacrifié les intérêts du Canada à ceux de l'Angleterre. Ces déclarations ont fait le tour de la presse du pays, je les ai vues moi-même, et je n'y ai pas ajouté foi, mais je ne puis leur opposer un démenti aussi formel que l'honorable premier ministre. Il a lu ces articles, et comme il nous

l'a dit hier, il a compris qu'ils ne contenaient pas un mot de vérité. Dans ce cas, pourquoi n'a-t-il pas corrigé ces journaux qui, j'en suis persuadé, n'auraient pas demandés mieux que de dire la vérité, de donner des nouvelles véridiques, et de connaître les opinions des hommes publics d'une manière certaine, afin de ne pas induire le public en erreur ? Pourquoi le premier ministre, lorsqu'il a connu la chose l'automne dernier, n'a-t-il pas contredit ces rumeurs injurieuses et de nature à blesser lord Herschell ? Il déclare aujourd'hui qu'il veut qu'il soit bien compris, dans tout le pays, que ces déclarations étaient dénuées de vérité. Mais, M. l'Orateur, en toute justice pour lord Herschell et pour la presse du pays, il y a déjà des mois qu'il aurait dû faire cette déclaration ; et je regrette que l'honorable premier ministre ait attendu que ce pauvre lord Herschell soit mort et enterré pour faire cette déclaration. Je suis bien persuadé que ce n'est pas par mauvaise intention qu'il en a agi ainsi, mais simplement parce qu'il ne réalisait pas toute l'importance de l'accusation à cette époque. Parlons maintenant de la commission elle-même. Dans le mois de juillet 1896, il y a de cela près de trois ans, le premier ministre du Canada, dans une entrevue qu'il avait avec le représentant du "Record" de Chicago, disait aux peuples canadien et américain qu'il allait conclure un traité avec les Etats-Unis, lequel régierait les différentes questions en litige entre les deux pays, questions qui finissent toujours par créer de l'animosité entre les deux peuples et pourraient même amener des conflits.

Il allait aussi en même temps s'efforcer d'obtenir une très grande mesure de réciprocité. Cet article m'a surpris, et je suis dans l'étonnement depuis que le nouveau gouvernement a décidé d'adopter un nouveau tarif. Un nouveau parti était arrivé au pouvoir aux Etats-Unis, et le gouvernement savait que les Américains allaient faire un nouveau tarif. Il m'a semblé que le premier ministre devait aller aux Etats-Unis pour faire ces arrangements de réciprocité et résoudre les autres questions, avant l'adoption de ces deux nouveaux tarifs, et avant le règlement de leur système douanier ; cependant, les autres questions, probablement le plus grand nombre, pouvaient être réglées sans parler du tarif. Mais le tarif lui-même étant la matière importante, il m'a semblé que ces messieurs ont perdu deux années précieuses. Au lieu de se rendre chez nos voisins au mois d'août 1896, ils s'y sont rendus au mois d'août 1898.

Les deux parties intéressées auraient dû se réunir plus tôt pour tâcher d'arranger ces matières. Notre gouvernement aurait dû dire : Nous allons considérer, en préparant notre tarif, quels produits agricoles nous pouvons envoyer aux Etats-Unis, parce qu'un marché où l'on peut écouler les produits de la ferme, ainsi qu'ils le disaient aux cultivateurs, est la chose la plus désirable.

Mais au mois d'août 1898, alors que ces messieurs se sont rendus aux Etats-Unis, le